



DOSSIER



Solidarité : échos
d'un voyage solidaire au Mali
p. 6

« C'est quoi
être auxiliaire de vie
au Domicile partagé ? »

p. 18



« Semaine du Golfe :
demandez le programme !
p. 16

**Séné
à bicyclette**

RETOUR EN IMAGES



02



Une journée pour la planète

Le dimanche 3 février, des dizaines de Sinagots motivés ont parcouru les différents stands de Grain de Sel à la recherche d'idées et de solutions simples à mettre en œuvre pour limiter leur empreinte écologique. Cette journée spécialement dédiée au développement durable était organisée par le mouvement citoyen Les Petits Pas dans les Grands.



Le partenariat avec Kerpape continue !

Le service Enfance-Jeunesse est en contact régulier avec l'Institut d'Éducation Motrice de Kerpape depuis 5 ans, et en partenariat depuis 3 ans. Pour cette nouvelle édition, de nouveaux groupes de jeunes ont pu faire connaissance. Au programme de cette journée de février : temps d'échanges, jeu « Une famille en or », tennis de table, repas partagé et après-midi boum ! Aux vacances de Pâques, c'est au tour des Sinagots de se rendre à Kerpape.



Forum Emplois saisonniers

Cette 4^e édition du forum emploi, ouverte à tous et plus seulement aux jeunes, a connu une très belle affluence. Job-datings, ateliers... Les visiteurs avaient plusieurs interlocuteurs, de secteurs divers : l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment, l'entretien industriel, l'animation, l'aide à la personne, le camping, et des boîtes d'intérim. Les recruteurs présents sont repartis avec une belle liste de CV pour envisager la saison estivale.



Médaillés Jeunesse & Sport

Des sportifs et des bénévoles sinagots ont été mis à l'honneur pour leur engagement associatif. Félicitations à tous !



Chantier Maison du Port : c'est parti !

Mi-mars, les premiers coups de pelle ont été donnés à Port-Anna ! D'ici 2020 verra le jour la Maison du Port, lieu d'animation patrimoniale et de petite restauration qui abritera aussi la nouvelle capitainerie et des espaces de stockage pour les associations patrimoniales.



SOMMAIRE

04 ENFANCE/JEUNESSE

- Les Tickets Sport-Loisirs, pour s'amuser et apprendre à vivre ensemble

05 RÉSERVE NATURELLE

- Les oiseaux, passion d'une vie !

06 SOLIDARITÉS

- Échos d'un voyage solidaire au Mali
- Rendez-vous le 1^{er} juin pour découvrir la «Maison des Habitants»

07 AGGLO

- Un nouveau programme de l'habitat 2019-2024 : concilier logement, déplacements et emploi

08 AMÉNAGEMENTS

- Séné plante des arbres

09 DOSSIER :
SÉNÉ À BICYCLETTE13 INFORMATION DES LECTEURS
ÉTAT CIVIL

14 LES PETITS PAS DANS LES GRANDS

- Des ombraries photovoltaïques sur le parking du collège Couteau
- Le petit geste du trimestre

15 VIE ÉCONOMIQUE

- Développer le dialogue avec les acteurs économiques
- Bienvenue aux nouveaux commerces & services

16 CULTURE, SPORT
& VIE DES ASSOS

- Un deuxième sentier patrimonial à Séné
- Connaissez-vous les globes de mariée ?
- Livres à vélo, c'est reparti !

17 SEMAINE DU GOLFE

- Semaine du Golfe : demandez le programme !
- La ville soutient les clubs sportifs

18 PORTRAIT DE SINAGOTS

- C'est quoi être auxiliaire de vie au domicile partagé ?

19 OPINIONS

Directeur de la publication : Luc Foucault - Service communication : Adeline Le Masson - **Comité de Rédaction** ont collaboré à ce numéro : M. Hocquart, D. Rouaud, S. Sculo, V. Jeudy, A. Nicol, E. Latouche, M. Renault, D. Le Masle, M. Loquais, T. Méheust, Office public de la Langue bretonne (traduction en langue bretonne) - **Crédits photos :** Mairie de Séné, J.P. Cador, Musée municipal des passions et des ailes de Baden, Domicile Partagé Le Phare - **Conception et impression :** izatis.com - Trimestriel - Tirage : 5 800 exemplaires sur papier issu de la filière certifiée dans la gestion durable de la forêt - **Distribution :** commune de Séné www.sene.bzh - contact@sene.bzh - 02 97 66 90 62.

LE RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS

La question de l'impôt et l'utilisation de l'argent public sont essentielles en démocratie. Les impôts locaux sont ceux dont les citoyens peuvent le plus clairement vérifier le bon usage dans leur quotidien. À ce titre, la taxe d'habitation était à nos yeux un impôt lisible pour les habitants et on peut s'interroger sur les conséquences à long terme de sa suppression.*

En matière de gestion des finances de la commune, l'équipe municipale a eu à cœur de respecter les engagements pris en 2014. La quasi-totalité du programme a été réalisée ou est en cours de l'être. Conformément à notre engagement, nous avons réduit l'endettement malgré la baisse de dotation de l'État (-2,8 millions d'euros sur le mandat).

Cette situation saine nous permet de poursuivre les investissements et la création de nouveaux services. Le budget 2019 prévoit la construction de la Maison du Port à Port-Anna, la création d'une première structure pour la Maison des Habitants au Poulfanc et le lancement du projet de réhabilitation du complexe sportif Le Derf.

**« Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. »*
Art. 14 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789.

Sylvie Sculo,
adjointe aux finances



DERC'HEL D'HOR PROMESAOÙ

Un dra a bouez bras eo an telloù hag an implij ag an argant publik en demokratelez. An telloù lec'hel eo ar re a c'hell ar geodedourion gwiriñ ar sklaerañ ar gwellañ penaos e vezont implijet en o buhez pemdeziek. Abalmour d'an dra-se e oa an taosou à al lojeiz, evidomp, un taos aes da gompreñ evit an annezidi ha gellout a reomp em c'houlenn petra e vo efedouù lamedigezh an taos-se àr hir dermen.*

A-fet meriñ argant ar gumun en deus bet c'hoant skipailh an ti-kêr da zerc'hel d'ar promesaù graet e 2014. Ar programm-se a zo bet kaset da benn koulz lâret pe ec'homp ouzh en ober. Hervez hor promesa hon eus digresket an dle daoust m'eo bet digresket an argant degaset deomp gant ar Stad (-2,8 milion a euroiù e-pad ar respetad-mañ).

Gant ar yac'h m'eo stad an argant e c'hellomp kenderderc'hel da bostiñ argant ha da grouiñ servijoù nevez. Gant Budjed 2019 omp e-sell da sevel Ti ar Porzh e Porzh Anna, da grouiñ ur framm kentañ evit Ti an Annezidi e Poulfank ha da lañsiñ ar raktres da adkempenn sportva an Derv.

« Gwir o deus an holl Geodedourion da stadiñ, int o-unan, pe dre o dileuridi, ec'h eus ezhomm ag an telloù publik, da aotren anezhe e pep frankiz, da deuler evezh ouzh an implij anezhe, ha da zivizout ar c'hreitannad, an azez, an dastum hag ar pad anezhe. »* - **Mellad 14 Disklériadur gwirioù Mab-den hag ar Geodedourion ag ar 26 a viz Eost 1789.

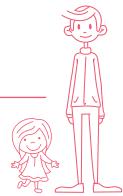
Sylvie Sculo, Eilmarez evit an argant





04

ENFANCE/JEUNESSE



LES TICKETS SPORT-LOISIRS, POUR S'AMUSER ET APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

Pendant les vacances scolaires, les animateurs du service Enfance-Jeunesse proposent aux 9-17 ans un ensemble d'activités sportives et de loisirs, à la journée ou à la demi-journée. Ce sont les Tickets Sport-Loisirs, ou « TSL » dans le jargon !

À chaque période de vacances, les équipes du service Enfance-Jeunesse proposent deux programmes d'activités, pour les 9-13 ans et les 12-17 ans. Le défi ? Répondre aux besoins des enfants, à leurs envies et proposer des activités selon les tendances du moment ! Les principaux objectifs visés : l'épanouissement du jeune à travers des activités diversifiées, le développement de son autonomie et le vivre ensemble. Pour aller plus loin dans cette démarche, des séjours courts et camps sont d'ailleurs régulièrement organisés (prévus cette année à Pâques et durant l'été).

« Transmettre des valeurs »

Activités sportives, manuelles, culturelles, grands jeux participatifs, sorties, intervenants extérieurs, sensibilisations... Riches et variés, les programmes s'appuient sur la créativité et l'originalité sans faille des animateurs ! Ils souhaitent faire découvrir de nouveaux loisirs aux enfants, tout en conservant les activités qui fonctionnent. Cela sans perdre de vue les objectifs de leur projet éducatif et pédagogique : transmettre des valeurs. La découverte, le respect, le vivre ensemble, l'ouverture aux autres, le partage et la bonne humeur animent le quotidien des vacances.

« Nous accueillons un jeune en situation de handicap et nous avons pu constater la bienveillance des enfants envers lui. » - Alice Nicol, animatrice au TSL depuis 6 ans et directrice depuis un an.

L'environnement, un sujet incontournable

L'environnement est devenu l'une des thématiques phares du dispositif. Les enfants sont sensibilisés au tri sélectif et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Chaque repas est une occasion pour apprendre. Les enfants sont ainsi invités à choisir une taille d'assiette correspondant à leur faim et deviennent responsables de leurs restes de nourriture. Le bac de déchets alimentaires est pesé après chaque repas pour marquer les esprits. Et ça fonctionne !

« J'ai été agréablement surpris par leur enthousiasme et leur envie de bien faire. » - Alexandre Cadier, nouvel animateur.

Un apprentissage sur les temps de vie quotidienne

Le bien vivre ensemble est au cœur du fonctionnement des TSL. Tout au long de la journée, qu'il s'agisse de ranger le matériel après une activité, de proposer des activités en complément du programme ou tout simplement lors d'activités extérieures, les enfants sont priés d'avoir un comportement exemplaire et de faire preuve de respect envers les autres. Le repas est également un prétexte pour la responsabilisation : chaque midi, un enfant est désigné chef de table pour s'assurer du bon déroulement du repas, distribuer les plats, servir l'eau, nettoyer la table et assurer le tri des déchets.

« Les journées alternent temps d'activités et moments plus calmes, comme les garderies, le déjeuner ou les trajets. Nous en profitons pour échanger avec les enfants sur leur ressenti et recueillir leur avis, afin de toujours mieux répondre à leurs attentes et besoins. » - Nicolas Brussilowsky, animateur pour la deuxième année consécutive.



L'accueil de loisirs est ouvert durant toutes les vacances, pour le bonheur des enfants !

Le choix des activités

Depuis peu, le choix d'activité ne se fait plus à l'avance, mais le matin même. Les enfants n'ont donc pas toujours la possibilité de pratiquer l'activité qu'ils avaient repérée dans le programme. Ce fonctionnement est pourtant bénéfique sur plusieurs aspects :

- cela leur donne l'occasion de se laisser tenter par une nouvelle activité ;
- s'ils choisissent de laisser leur place sur une activité, ils deviennent prioritaires sur une autre, ce qui développe leur habileté à la réflexion et à la négociation ;
- le développement d'un sentiment de frustration permet aux jeunes de prendre du recul sur leur venue au TSL : ils ne sont plus de simples consommateurs d'activités.

Ce fonctionnement fait désormais l'unanimité auprès des animateurs, des enfants et des parents.

Conserver le lien avec les familles

Avec la dématérialisation croissante des inscriptions, le contact avec les parents se fait plus rare. Même en période de vacances, il n'est pas toujours facile de prendre le temps pour échanger. C'est pourquoi des temps sont désormais dédiés dans les programmes, sous forme de « goûter des parents », chaque vendredi à 17h.

« Rien de mieux qu'un café ou une galette de rois pour nous rapprocher des familles et leur permettre de mieux nous connaître. » - Alice Nicol.

À l'avenir, des activités ouvertes aux enfants et à leurs parents seront également organisées. En attendant, Flavien Loho, stagiaire BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), travaille sur un projet d'animation : *« Le vendredi 19 avril, nous proposons une kermesse réunissant parents, enfants et animateurs. Ce sera l'occasion de partager un moment ludique et convivial. »*





LES OISEAUX, PASSION D'UNE VIE !

Entretien avec... Guillaume Gélinaud, conservateur de la Réserve Naturelle



La spatule blanche est présente quasiment toute l'année à Séné. Très sensible au dérangement, elle recherche de vastes étendues tranquilles pour sa reproduction, loin du tumulte de la vie humaine.

Déjà étudiant, Guillaume Gélinaud se passionnait pour les marais de Séné. Cette passion ne l'a pas quitté. Nommé directeur scientifique de la Réserve Naturelle en 2017, il en est le conservateur depuis 2008. Nous sommes allés à sa rencontre.

Quel est le quotidien du conservateur de la Réserve ?

 C'est d'abord un gros travail de coordination, auprès de salariés permanents et temporaires. Ensemble, nous veillons constamment à la bonne gestion et à la protection des milieux : c'est là la raison d'être d'une Réserve d'État. Je m'appuie sur les observations de collaborateurs scientifiques pour actualiser en permanence le diagnostic sur les peuplements d'oiseaux sur la Réserve et au-delà sur tout le Golfe du Morbihan.

Je suis en contact quotidien avec les services de la Ville, les agriculteurs et les chasseurs sinagots qui entretiennent les espaces, mais aussi l'université voisine (UBS) avec laquelle la Réserve a noué au fil des ans des collaborations techniques et des programmes de recherche. Nous accueillons régulièrement des étudiants qui viennent ici parfaire leurs connaissances.

Le conservateur a aussi pour rôle de soutenir l'éducation à l'environnement de tous les publics. On ne protège que ce que l'on connaît ! L'équipe de la Réserve accompagne par exemple des écoliers de Françoise Dolto dans leur projet d'« aire marine éducative » (voir le bulletin de janvier 2019). L'éveil des jeunes générations me semble essentiel.

Vous recevez aussi des sollicitations extérieures ?

Bien sûr, notamment pour la mise en place, l'accompagnement et l'évaluation de politiques publiques liées à la biodiversité. On m'a confié la coordination de l'Observatoire Régional de l'Avifaune. Je suis constamment en lien avec un vaste réseau d'ornithologues français et internationaux.



10 ans après votre prise de fonction, quelles sont vos principales satisfactions ?

D'abord, constater l'enthousiasme des visiteurs devant le spectacle des oiseaux ! Je me réjouis aussi du redéploiement du pâturage sur la Réserve après des décennies de recul de l'élevage sur les marais de Séné. Ce n'était pas gagné. Je salue le travail des éleveurs sinagots qui depuis une dizaine d'années participent activement à leur entretien. Chacun peut constater une réouverture des paysages.

À rebours des idées reçues, je fais aussi l'heureux constat qu'à la Réserve de Séné, rien n'est figé. Ici on ne cesse d'innover. Avec les « Homoalga », le festival des « Marais nonchalants » et, plus récemment, les nocturnes estivales, on a amené la Culture au cœur de la Nature. Et ceux qui y goûtent en redemandent !

Avez-vous des craintes pour l'avenir ?

L'évolution de la pression humaine sur la nature est une réelle source d'inquiétude. Saurons-nous préserver le cadre qui nous est confié ? La raréfaction progressive des bernaches, bien connues des habitants de Séné, ne peut que nous interroger.

Un message pour les Sinagots ?

Je me suis souvent questionné : pourquoi une Réserve ici à Séné et pas à Pénérin ou ailleurs ? C'est simplement parce qu'ici il y a eu un maire, Marcel, un fou d'oiseaux, Rémy, et quelques autres passionnés qui se sont dits : chiche ! Ça me rend optimiste de penser que des femmes et des hommes mobilisés peuvent faire avancer les choses parfois plus vite que des politiques publiques ! ➤



05



ÉCHOS D'UN VOYAGE SOLIDAIRE AU MALI

14 habitants ont effectué en février un voyage solidaire à Dialaya au Mali, avec l'association Dialaya-Séné. De retour en France, ils partagent ici ce qu'ils ont vu et vécu là-bas.

Carnet de voyage



06

L'association Dialaya-Séné a 15 ans. Pour fêter ces années de partenariat et découvrir concrètement ce qui se vit dans ce village de 2000 habitants du sud du Mali, nous avons quitté pour quelques jours notre « zone de confort »...

La semaine au village n'a été que moments forts, riches et bouleversants. L'aridité des paysages et la rudesse des conditions de vie n'ont pu rivaliser avec l'accueil reçu : discours, échanges en bambara et en français, cadeaux, visites du village, rires et couleurs, musiques et saveurs nous ont accompagnés. Et le soir chacun regagnait sa case : « Port Anna », « Falguerec », « Moustérian », « Poulfanc », « Cadouarn » : à Dialaya, on connaît Séné !

Un modèle de développement qui marche

De la taille d'un confetti à l'échelle du Mali, Dialaya offre aujourd'hui un modèle transposable de développement durable : un moulin à mil soulage le dos des femmes et leur libère du temps, un potager de 2 hectares permet à la population de diversifier sa nourriture, des forages d'eau potable fonctionnent à l'énergie solaire, l'électrification se fait à partir d'une unité installée au centre du village, une maternité et une pharmacie ont été inaugurées en 2016, la maison des jeunes en 2018, et bientôt la fabrique de miel « Dialaya-Li » sera lancée sous les conseils avisés de Jean-Paul, apiculteur à Moustérian.

Tous ces projets fonctionnent parce qu'ils ont été choisis et mis en place avec les villageois, qui en assurent quotidiennement le fonctionnement, l'entretien et le financement. Chaque projet est une micro-entreprise pilotée par un « comité de gestion », qui tient au jour le jour un livre de comptes, un relevé des consommations ou des incidents. Chaque service est payant et doit dégager un minimum de résultats pour permettre de réinvestir dans des améliorations futures.

Un suivi régulier au fil des 15 ans a été et reste nécessaire pour tisser de vrais liens, comprendre les échecs, pérenniser les réussites, assurer la formation des villageois.

À Dialaya, le développement fait école

Les jeunes ont investi les comités de gestion, la « matrone » de la maternité est une jeune femme du village et c'est un jeune villageois qui a retracé devant la délégation sinagote tous les bienfaits d'une coopération réussie depuis 15 ans.

Au cœur des échanges, un message nous a régulièrement été adressé : ils veulent tout faire afin de détourner les jeunes du mirage de l'émigration et créer les conditions pour qu'ils restent au village ou au pays. La jeunesse est l'avenir du Mali. Comme à Dialaya, continuons à nous mobiliser pour lui donner le goût d'y rester.

Luc Foucault, maire, Guy Arnaud, président de Dialaya-Séné, et les 12 autres membres de la délégation.

RDV LE 1^{ER} JUIN POUR DÉCOUVRIR LA « MAISON DES HABITANTS » !

La Maison des Habitants, centre social municipal, s'installe à partir du 1^{er} juin 2019 dans le quartier de Cœur de Poulfanc. Tous les Sinagots, qu'ils soient jeunes, seniors, en famille ou au sein d'une association, seront les bienvenus ! Au sein d'une structure modulaire chaleureuse, chacun pourra échanger, proposer des idées et prendre part à des activités et services visant à améliorer la vie quotidienne des habitants.

Vous souhaitez devenir bénévole ? Vous avez des talents ? Mettez-les au service de La Maison des Habitants : espace de solidarité et d'amitié et lieu d'animation.





UN NOUVEAU PROGRAMME DE L'HABITAT 2019-2024 CONCILIER LOGEMENT, DÉPLACEMENTS ET EMPLOI

Les élus de la communauté d'agglomération ont engagé une révision du Programme Local de l'Habitat (PLH) dans le but de définir les types de logements à construire en adéquation avec la situation économique, sociale, démographique et environnementale du territoire. Ces orientations s'imposent à chaque commune quant au rythme et à la production de logements.



Future résidence Harbor & Sens, 33 rue du Verger.

© CEFIM

La méthode

Les réflexions ont été menées en quatre temps :

1. L'élaboration d'un diagnostic analysant le marché local du logement et les conditions d'habitat sur l'ensemble du territoire (dont les coûts pour se loger) ;
2. La définition des orientations, notamment pour assurer une meilleure mixité sociale et générationnelle ;
3. une programmation détaillée des logements à produire par commune ;
4. La définition de critères de suivi et d'évaluation.

Les orientations définies par l'agglomération

- La raréfaction du foncier constructible et la nécessité d'économie d'espace imposent à toutes les communes un exercice difficile : **resserrer l'urbanisation** tout en maintenant la qualité du cadre de vie.
- L'augmentation constante du prix du foncier et de l'immobilier sur le territoire, principalement sur la partie littorale dont Séné fait partie, conduit à la **mise en place d'un Office Foncier Solidaire**. Le principe : mettre à disposition des ménages

cherchant à construire des terrains qui resteront la propriété de la collectivité, afin de freiner la spéculation à la revente et permettre durablement la mixité.

- La nécessité d'offrir aux ménages un parcours résidentiel en fonction des étapes de la vie, et notamment permettre aux jeunes ménages d'acquérir un logement sur le territoire, via une **aide à l'achat**, à un prix abordable, inférieur au prix du marché.
- Une amélioration de la qualité du bâti ancien via différents dispositifs d'aide aux copropriétés : il s'agit de se donner les moyens pour lutter contre l'habitat indigne et développer l'auto-réhabilitation accompagnée.
- L'incontournable prise en compte des questions énergétiques, que ce soit dans le bâti ancien ou dans le neuf, avec une accentuation de la **rénovation énergétique** du parc locatif social pour faire baisser les factures et redonner du pouvoir d'achat aux familles.

Le coût

Ce PLH, ambitieux en matière de politique de l'habitat, porte sur un engagement financier important

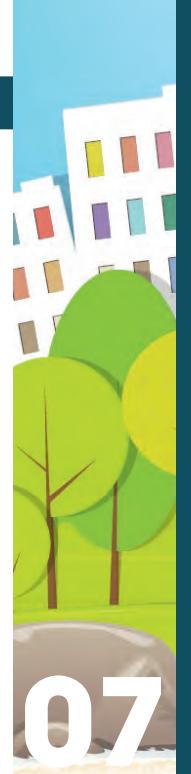
de l'agglomération : environ 26 millions d'euros sur la période 2019-2024.

Et concrètement pour Séné ?

Pour satisfaire aux obligations de ce programme, la ville de Séné devra continuer sa production actuelle de 90 logements par an jusqu'en 2024, comprenant 30 % de logements locatifs sociaux et 10 % de logements « abordables » (à un prix inférieur au marché) afin que des ménages puissent acheter et vivre sur la commune. Ces ratios figureront dans le futur Plan Local d'Urbanisme lorsque ce dernier sera révisé.

La ville de Séné poursuivra également ses efforts en lien avec les bailleurs sociaux pour améliorer le confort des logements et faire baisser la note énergétique, même si la qualité globale de l'habitat à Séné est plutôt satisfaisante du fait d'un parc d'habitations assez récent.

En savoir + : <https://www.golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh/le-programme-local-de-lhabitat>



GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION





08

SÉNÉ PLANTE DES ARBRES

Essentiel à notre cadre de vie, l'arbre en ville est aussi une formidable « usine » pour absorber le gaz carbonique de l'air et l'enrichir en oxygène. En planter permet de réduire l'effet des îlots de chaleur urbains, voire créer des îlots de fraîcheur. Plantation, élagage, abattage, le service des espaces verts de la Ville entretient avec soin ce capital naturel qui sera un allié dans la lutte contre le changement climatique.



Compensations et préservation du patrimoine

La municipalité souhaite que Séné conserve ses paysages bocagers et demeure un véritable poumon vert aux portes de Vannes. C'est pourquoi elle veille non seulement à ce que toutes les pertes soient compensées, mais va même bien au-delà :

SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



La plantation d'un arbre ne se fait pas au hasard. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte :

- Le **lieu** est important : l'arbre doit pouvoir se développer sans entretien. L'élagage, par exemple, est onéreux et traumatisant pour l'arbre ;
- L'**essence de l'arbre** doit être adaptée à l'environnement de destination et correspondre aux attentes : dans un espace contraint comme Cœur de Poulfanc, les alizées et érables contribueront à créer des îlots de fraîcheur sans abîmer les aménagements urbains ;

- Des **opportunités** se présentent régulièrement pour effectuer de nouvelles plantations : si les saules ayant poussé dans le fossé le long de la nouvelle piste cyclable de Cano ont été arrachés, la piste a été agrémentée d'une haie de charmes et de 17 chênes. L'alignement route du Goavert sera également poursuivi ;
- La Ville mène une réflexion aux côtés du Parc naturel régional sur l'**adaptation de la végétation du trait de côte** aux futures évolutions climatiques quelles qu'elles soient. Ensemble, ils rappellent aux citoyens qu'il ne faut surtout pas planter d'espèces invasives dans son jardin, et préférer des essences d'arbres adaptées au territoire aux plantes exotiques. Les campagnes d'arrachage de baccharis illustrent les difficultés engendrées lorsque des espèces invasives mettent en péril la biodiversité.

En moyenne 7000 € de budget sont consacrés chaque année aux plantations, dont la moitié pour les arbres. Ils trouvent leur place dans chaque projet d'aménagement (le Versa, Montsarrac, Cantizac...). Une centaine sera d'ailleurs plantée route de Nantes dans le quartier Cœur de Poulfanc.

Les abattages réalisés par la Ville

Excepté quelques coupes nécessaires pour la construction de nouveaux logements, les abattages conduits par la municipalité peuvent avoir plusieurs explications :

- L'état sanitaire d'un arbre (mort ou malade) ;
- Sa dangerosité pour la sécurité des habitants (il risque de tomber sur un lieu de passage, une aire de jeux, etc.) ;
- Sa menace sur les réseaux (électrique, téléphonique, gaz ou eau pluviale) ou la dégradation de la voirie et les cheminements, à cause de ses branches ou de ses racines.

La Ville a dans ces cas des obligations et une responsabilité pour la protection de la population et des équipements. Par exemple, les services ont récemment dû traiter le cas du grand chêne situé sur le trottoir du projet immobilier L'Aparté (face à la Poste) : celui-ci était malade, gênait le passage sur le trottoir et se serait trouvé juste devant les fenêtres des futurs logements.

« Les feuilles mortes ne sont pas des déchets »

Denis Le Masle, directeur-adjoint des services techniques

« Il peut arriver qu'à l'automne, les feuilles mortes bouchent ponctuellement des avaloirs d'eau pluviale. Sur l'espace public, les services de la Ville interviennent. Toutes les feuilles se déclinent généralement à tomber en même temps, on ne peut malheureusement pas être partout.

On fait alors appel au civisme et à la participation des administrés, pour dégager les passages devant leur domicile, pour la sécurité de tous.

On l'oublie, mais les feuilles mortes sont aussi une ressource : pour faire du compost par exemple. Le principe est le même pour celles qui restent au pied de l'arbre, puisqu'elles participent à son cycle de vie, en apportant de la matière organique. C'est le cycle de la nature ! »



DOSSIER

SÉNÉ

À BICYCLETTE

Avec plus de trois millions de deux-roues vendus en France en 2017,

le marché du vélo se porte bien. Pour autant, il ne représente que 3 % de nos trajets.

Le Plan vélo, présenté le 14 septembre 2018 par le Gouvernement, a pour objectif d'atteindre les 9 % en 2024. À Séné, cela fait déjà plusieurs années qu'est menée une politique volontariste de développement et de sécurisation des pistes cyclables. Non seulement pour permettre aux Sinagot(e)s d'arpenter la ville pour le loisir, mais également d'enfourcher leur deux-roues dans un but utilitaire : se rendre chez le médecin, un commerçant, au collège ou au travail. Un geste encore trop peu répandu, mais qui se développe. Avec le vélo, ce sont de nombreux enjeux d'avenir qui sont abordés et questionnés.



09

DES PROJETS POUR UN VÉLO ROI



Dans le cadre de ses aménagements urbains, la municipalité a fait du développement de l'usage du vélo l'une de ses grandes orientations.

Quatre objectifs sont ainsi visés :

- Inciter la population à recourir à ce mode de déplacement alternatif, pour les déplacements domicile/travail mais aussi pour les loisirs, afin de limiter l'impact de l'utilisation de la voiture sur le territoire et ainsi lutter contre le dérèglement climatique ;
- Favoriser le développement du tourisme vert et donc de l'économie sur le territoire ;

- Favoriser le développement du vélo, sport pour tous et à tous les âges ;
- Favoriser de meilleures conditions de sécurité routière.

Les voiries doivent faciliter toutes les mobilités et être partagées par tous : les voitures certes, mais aussi les vélos et piétons. Pour ce faire, il est nécessaire de commencer par redéfinir les réseaux existants en modifiant les aménagements de voirie, première étape pour faciliter les changements de comportements.

LE PLAN DE DÉPLACEMENT COMMUNAL



En 2011, la municipalité a réalisé une étude pour la création d'un plan de déplacement communal. Celui-ci est aujourd'hui un outil essentiel de travail pour les élus car il décline la ligne de conduite à suivre pour les aménagements de voirie. Il a par exemple identifié un maillage principal et un secondaire, qui couvrent l'ensemble du territoire et permettent à la municipalité de prioriser ses actions.

Alwena, 13 ans

« Ce serait plus sympa si on était plus nombreux à venir au collège à vélo ! »

 Je vais tous les jours au collège à vélo. Pour dire la vérité, c'est ma maman qui m'y oblige, mais je sais bien que c'est bon pour la planète et bon pour moi. Cela me fait faire du sport et je me sens plus autonome : je ne suis pas dépendante, comme mes ami(e)s, du bus ou de la voiture des parents. Dans ma classe, nous ne sommes que cinq à venir régulièrement à vélo, mais ce serait plus sympa si on était plus nombreux ! Au collège, ils ont refait l'abri à vélo, c'est bien mieux maintenant. Et sur mon trajet aussi, la piste a été sécurisée, du coup mes parents stressent moins. Finalement, ma maman est fière de moi, et je suis aussi fière de moi-même. »

Une politique ambitieuse qui prend du temps

Depuis la validation du plan de déplacement, le déploiement de nouveaux itinéraires vélo se fait progressivement, au fil :

- Des projets de développement du réseau de liaisons douces :
 - route du Morboul : piste cyclable de 400 mètres, finalisée en 2018, pour un coût de 220 000 € TTC
 - route de l'Hippodrome : piste cyclable de 330 mètres, réalisée en 2018, pour un coût de 120 000 € TTC.
- Des créations de zones de rencontre : dans le bourg, le village de Moustérian...
- Mais aussi des travaux de réaménagement de voirie :
 - rue de Bel Air et de Cantizac en 2012 (1,1 km de voie partagée piétons-cycles)
 - rue du Poulfanc et partiellement avenue Cousteau en 2014 (1,7 km de bande cyclable).

En 2019, de nouveaux aménagements cyclables verront le jour :

- route de la Croix Neuve : 380 mètres de piste cyclable entre Kergrippe et Falguérec.
- avenue Cousteau : 400 mètres de piste cyclable entre le centre commercial des Quais de Séné et le collège Cousteau.
- route de Nantes : création d'une voie partagée piétons-cycles côté sud et d'une voie partagée cycles et transports en commun côté nord.
- avenue des Spatules : aménagements cyclables à l'occasion des aménagements de voirie.

D'autres projets sont à l'étude, comme entre la Croix neuve et le centre nature de la Réserve.

Notre commune regorge de pistes cyclables et est reconnue pour la qualité de ses itinéraires.
Ceux-ci comptabilisent 42 km, parcourus par les Sinagot(e)s pour leur travail ou leurs loisirs, par des habitants de villes voisines travaillant sur la commune, mais aussi par des visiteurs profitant de ce mode de transport doux pour découvrir notre ville.



Les pistes cyclables, un patrimoine utile à tous et qui s'entretient

Pour entretenir ces voies douces, les services techniques interviennent régulièrement, pour un coût annuel d'environ 20 000 €. Il est en effet nécessaire de désherber certaines portions (parfois jusqu'à 4 fois par an), tailler les arbres et arbustes qui les jalonnent, passer la balayeuse ou encore intervenir pour réparer l'enrobé ou le chemin endommagé par les aléas climatiques ou les racines des arbres.



► Il faut rappeler que ces aménagements ne seraient pas possibles sans l'accord et la bonne volonté des propriétaires fonciers qui accordent un droit de passage, cèdent gracieusement ou vendent à un prix modique leurs parcelles, permettant à tous de profiter de la continuité des itinéraires.

Adeline, 29 ans

pédale pour venir au bureau !



J'habite à Vannes, près du port. Je prends le vélo dès que possible. J'ai environ 4,5 km à parcourir pour rejoindre mon emploi à Séné. Ça me prend 15 minutes à vélo contre 6 minutes en voiture mais ça fait un bien fou ! L'hiver, j'évite de prendre le vélo car je n'aime pas rouler de nuit, mais je sens bien que ça me manque. Venir à vélo au travail, ça réveille, ça met en forme, ça compense la sédentarité d'un travail de bureau, j'économise du carburant, j'use moins ma voiture et je rejette moins de CO₂.



L'AGGLO EN PINCE POUR LE VÉLO !

Séné n'agit pas seule pour valoriser l'usage de la petite reine. Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) porte également une politique volontariste sur le sujet. Forte du constat que les habitants du territoire se déplacent à 60 % en voiture, 22 % à pied, 5 % en bus, et seulement 2 % à vélo, alors que plus de la moitié des déplacements motorisés sont internes aux communes, la communauté d'agglomération souhaite redonner une place de choix au vélo dans son Plan de Déplacements Urbains (PDU).

Les élus communautaires ont d'ailleurs réactualisé les grandes lignes de la politique cyclable de l'agglomération le 7 février dernier :

- Définition d'itinéraires d'intérêt majeur permettant de relier les communes entre elles ;
- Mise en place d'une signalétique appropriée ;
- Financement d'infrastructures communales nouvelles avec une prise en charge par l'agglomération de 50 % des travaux pour les tronçons d'intérêt majeur et 25 % pour les autres tronçons. Dans le même esprit, l'agglomération apportera son concours financier à hauteur de 50 % pour la construction de parcs couverts pour le stationnement de vélos près des pôles d'échange multimodaux.

► Aujourd'hui, les habitants souhaitant acheter un vélo à assistance électrique (VAE) bénéficient d'une participation de GMVA à hauteur de 25 %, limitée à :

- 300 € par vélo pour les quotients familiaux inférieurs à 1 200 €
- 200 € pour les quotients familiaux compris entre 1 200 € et 1 600 €
- 100 € pour les quotients familiaux compris entre 1 600 € et 2 000 €

(Aucune aide n'étant attribuée pour les quotients familiaux supérieurs à 2 000 €. Attention, une seule subvention est accordée par personne pour une durée de 3 ans et non cumulable avec la prime versée par l'État.)

Bon à savoir

L'agglo prête aussi des vélos pour faciliter la vie des étudiants.

En savoir + sur :

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/aides-la-pratique-du-velo>



Intermodalité & tourisme

Sur les liaisons maritimes saisonnières opérées par les Petits Passeurs depuis Séné vers Conleau et Saint-Armel, l'agglomération propose aux touristes d'embarquer gratuitement leur vélo à bord afin de profiter d'un circuit complet, de Vannes à la presqu'île de Rhuys. Ainsi, le trajet Vannes - Conleau - Barrac'h - Le Passage - Saint-Armel - Suscinio par les pistes cyclables a connu un réel succès en 2018, puisqu'en moyenne un tiers des voyageurs est monté à bord avec un vélo !





Selon une étude nationale, 40 % de nos vélos ne seraient pas en état de marche. Ne serait-ce qu'à Séné, combien sommes-nous à laisser un ou plusieurs vélos prendre la poussière, faute d'avoir effectué les réparations nécessaires ? Pour y remédier, les bénévoles du Repair Café donnent régulièrement rendez-vous aux habitants au centre culturel Grain de Sel, afin de s'entraider et apprendre à réparer son vélo.

Thierry, initiateur du Repair Café, nous explique cette démarche : « *En 4 ou 5 rendez-vous du Repair Café sur quelques mois, nous avons réparé une cinquantaine de vélos. Nous faisons des petites réparations et réglages, essentiellement liés aux pneumatiques et aux freins. Quand c'est trop compliqué, on renvoie vers les professionnels. Nous ne sommes pas un SAV, mais des bénévoles qui proposent de co-réparer. L'idée est surtout de transmettre un savoir et apprendre aux personnes à être autonomes pour effectuer ces menues réparations. Cela permet aussi de créer du lien car on se retrouve souvent à plusieurs autour du même vélo. Des ados sont venus spontanément nous aider. C'est ce que cette démarche nous permet de créer : du lien social, faire sortir les vélos du garage et favoriser les déplacements doux.* »

De son côté, l'association Vélomotiv' promeut la pratique du vélo au quotidien sur le pays de Vannes et participe à des événements en proposant le marquage antivol de nos deux-roues.



LE VÉLO, LA MOBILITÉ AUX MULTIPLES BIENFAITS



Le vélo c'est bon pour la santé !

Selon une étude scientifique écossaise, la pratique régulière du vélo réduit considérablement les risques de développer un cancer (-45%), ceux d'être atteint d'une maladie cardiovasculaire (-46 %) et le risque de mourir d'une tout autre maladie (-41 %).

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) rappelle quant à elle qu'il faut pédaler 2h30 par semaine pour commencer à bénéficier des effets positifs du vélo : 30 minutes de vélo par jour diminuent de 50 % le risque d'infarctus, de diabète, d'obésité et réduisent de 30 % le risque d'hypertension.

Pratiquer le vélo permettrait aussi d'améliorer son immunité. Une étude britannique a ainsi démontré que des cyclistes de 75 ans avaient un profil immunitaire similaire à celui de personnes de 20 ans.

Les effets ne sont pas uniquement physiques : pédaler stimulerait les neurones et accroîtrait nos capacités de mémoire, tout en procurant d'autres bienfaits et avantages psychiques.

Le vélo, c'est bon pour la planète !

► Pour une personne résidant à 5 km de son lieu de travail, passer de la voiture au vélo, c'est une économie de 650 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 4 000 km en voiture !

(Source ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie⁽¹⁾)

(1) L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans ses domaines d'intervention.

Le vélo, c'est bon pour le porte-monnaie...

- Se déplacer à vélo, sur une distance de 10 km chaque jour, coûte environ 100 € par an, contre 1 000 € avec une voiture citadine.
- Le coût de quatre pleins d'essence, soit environ 265€, permet de s'acheter un vélo neuf !
- À vélo, vous roulez tous les jours pour environ 10 € par mois.

(Source ADEME)

L'ADEME propose une calculette Eco-déplacements permettant de comparer différents modes de transports (marche, vélo, bus, train, tramway, métro, voiture, etc.) sur un même déplacement. Elle évalue pour chacun le budget, les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie. www.ademe.fr/eco-deplacements/calculette

La bonne conduite à vélo

La mise en sécurité des pistes cyclables est indispensable pour le développement de l'usage du vélo. Mais si les aménagements sont essentiels, nos comportements doivent aussi prendre en compte les règles existantes !

En savoir + sur les règles et la sécurité sur www.sene.bzh/transport/pistes-cyclables



Rémy, habitant de Canivarch

« On est encore trop souvent perçu comme un ovni ! »

► Ce sont d'abord pour mes valeurs écologiques que j'ai enfourché mon vélo afin de parcourir les 10 km qui séparent ma maison de mon travail. D'abord quelques jours par semaine, puis j'ai attrapé le virus : c'est un tel plaisir ! On se sent mieux physiquement, on renforce ses défenses immunitaires, on est tout de suite opérationnel quand on arrive au travail. Et maintenant, quand je ne prends plus le vélo, cela me manque. C'est un sentiment à la fois de liberté et de grande légèreté. Prendre les chemins permet chaque jour d'être en contact avec la nature. Il se passe toujours plein de choses : les oiseaux chantent, je croise des lapins... En prenant son vélo tous les jours on est encore malheureusement trop souvent perçu comme un OVNI. »



INFORMATION DES LECTEURS

RÉFORME DES MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



La circulaire ministérielle du 12 juillet 2018 a réformé les modalités d'inscription sur les listes électorales. **Un Répertoire Electoral Unique (REU), dont la tenue a été confiée à l'INSEE, permet désormais aux administrés de s'inscrire sur la liste électorale de leur commune tout au long de l'année.**

En cas de scrutin, la date limite d'inscription sur les listes est le dernier jour du 2^e mois précédent celui du scrutin. Pour les élections européennes du 26 mai 2019, les personnes souhaitant participer au scrutin pouvaient donc s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.



De nouvelles cartes électorales sont transmises à chaque électeur. Celles-ci comportent un identifiant national d'électeur unique et permanent.

TAXATION LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE



Un inventaire de tous les supports publicitaires présents sur la commune a eu lieu au mois de février 2019. La commune a confié ce travail de recensement à un bureau d'études spécialisé, la société Go Pub Conseil. Un agent est passé photographier et mesurer toutes les enseignes, pré-enseignes et dispositifs publicitaires visibles de la voie publique. Les relevés de surfaces vont être envoyés à chaque établissement, accompagnés d'un guide précisant les modalités de déclaration des supports. Ceux-ci sont en effet soumis à une déclaration annuelle pour le calcul de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE).



TRÈS HAUT DÉBIT, OÙ EN EST-ON ?

La société Orange s'est engagée auprès de l'État à construire le réseau fibre. Cela se fait en plusieurs étapes :

- La pose d'armoires optiques dans les différents quartiers : une armoire permet de desservir environ 360 foyers. *Fin prévue en 2020.*
- L'acheminement de la fibre dans toutes les rues depuis les armoires optiques. *Fin prévue pour 2022, sauf difficultés techniques.*
- La pose de points de branchement à proximité des habitations, permettant ainsi de les rendre éligibles à la commercialisation d'abonnements fibre.

Le suivi de ces différentes étapes se fait sur <https://reseaux.orange.fr>, grâce à une carte interactive ou en tapant son adresse postale. Le raccordement de l'habitation est réalisé seulement une fois un abonnement fibre souscrit auprès d'un fournisseur d'accès internet.

Où en est le déploiement de la fibre sur Séné ?

- Fin octobre 2018, 4 armoires étaient posées : à Montsarrac, Limur-Bézidel et deux route de Nantes. Sur les 1240 foyers concernés par ces armoires, la moitié était éligible à la fibre : sur <https://reseaux.orange.fr>, leur adresse porte l'indication « Votre logement est éligible », ce qui veut dire qu'ils peuvent d'ores et déjà solliciter un fournisseur d'accès. Pour l'autre moitié, les câbles sont en train d'être déployés dans les rues. Sur <https://reseaux.orange.fr>, leur adresse porte l'indication « La fibre est dans votre quartier ».
- En 2019, Orange prévoit de poser 8 autres armoires, pour couvrir toute la partie de la commune au Sud de Limur (presqu'île de Langle, bourg, Kerfontaine, villages...).



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LABBÉ	Gabriel	19 décembre
LE MOING	Camille	21 janvier
GANDON MOREAU	Sélyna	14 février
DUCHEMIN	Lilia	12 mars
DESILLE	Oscar	16 mars

MARIAGES

BONALDI Jérémie & RANGEL VILLARD Karla	29 décembre
JULLIAN Olivier & VEDEL Béatrice	19 janvier
ZERR Florent & PICARD Bérengère	9 février





14



DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PARKING DU COLLÈGE COUSTEAU

Morbihan Énergies et la commune de Séné ont mis en service une ombrière photovoltaïque installée sur le parking du collège Cousteau. Un exemple concret pour le programme des collégiens sur la transition énergétique.



L'énergie solaire ne représente à l'heure actuelle que 1 % de la consommation électrique sur le département du Morbihan. Les possibilités de production sont pourtant considérables. Encore faut-il trouver des surfaces pour recevoir ces installations, qui ne soient pas en concurrence avec les activités agricoles ni les réserves de biodiversité, et qu'elles soient adaptées sur le plan architectural et urbanistique. Morbihan Énergies travaille ainsi avec les collectivités locales, afin de les aider à mobiliser leur potentiel en énergie solaire. À Séné, Morbihan Énergies a choisi le parking du collège Cousteau, propriété de la commune, et investi 135 000 euros dans le projet.

Ces ombrières sont l'une des premières structures de ce type sur le département. Il s'agit d'une aire couverte en forme de préau de 60 mètres de long sur 10 mètres de large. Elles serviront à la fois d'abri pour les véhicules stationnés et permettront de produire, grâce à leur toiture en panneaux solaires, plus de 115 000 kWh (l'équivalent

de la consommation de 30 maisons). L'électricité produite sera en partie consommée directement par la salle omnisports et pour l'autre partie injectée dans le réseau. Les ombrières sont une solution alternative au développement des énergies renouvelables lorsque les bâtiments ne sont pas adaptés pour recevoir des panneaux photovoltaïques sur leur toit.

L'énergie et ses conversions figurant dans le programme pédagogique au collège, l'établissement a été associé à la démarche de projet. Mercredi 30 janvier, des élèves de 3^e ont reçu une présentation concrète du projet par Morbihan Énergies.

« Nous avons vu en cours les calculs de consommation électrique et défini la puissance en kiloWatt. Cette rencontre leur permet de voir une application concrète de la conversion de l'énergie lumineuse en énergie électrique, l'usage des énergies renouvelables sans utiliser des surfaces utiles, etc. En parallèle, nous avons réalisé une exposition pour déchiffrer une facture

d'électricité et réalisé un petit calculateur pour connaître le coût financier de leurs appareils électriques (télé, consoles de jeux, etc.). » - Laure Maugendre, professeure de physique-chimie.

Par le biais du programme scolaire, cette rencontre était l'occasion de sensibiliser les élèves à la transition énergétique ainsi qu'aux réglementations auxquelles ils seront confrontés dans quelques années lorsqu'ils auront leur propre logement.

D'autres panneaux à venir

Le collège Cousteau est le deuxième bâtiment public de la commune à accueillir des panneaux photovoltaïques, après le projet de la coopérative citoyenne Sén'hélios sur les toits du Pôle Enfance. La Ville devrait profiter de la rénovation du complexe sportif Le Derf pour y installer également des panneaux. De son côté, Sén'hélios projette d'en installer au centre culturel Grain de Sel ainsi qu'un complément au Pôle Enfance.

LE PETIT GESTE DU TRIMESTRE



Vers la permaculture : les « 3 sœurs », technique ancestrale de culture associée

« Les 3 sœurs » est une technique ancestrale de culture de plantes compagnes qui vont s'entraider pour se développer harmonieusement en préservant l'eau et en se protégeant des nuisibles. Elle était pratiquée par les Indiens pour faire pousser les trois principaux légumes à la base de leur alimentation : le maïs, les haricots et les courges.

Le tournesol peut remplacer le maïs : les hautes tiges solides du tournesol (ou du maïs) servent de support de croissance aux haricots (pas besoin de tuteurs). Les racines du haricot, comme toutes les autres légumineuses, enrichissent le sol en azote grâce à une symbiose avec des bactéries, ce qui profite à la croissance des deux autres plantes. Enfin

les courges vont étaler leur feuillages au sol ce qui aura à la fois pour effet d'empêcher le développement des mauvaises herbes et de former une sorte de paillage végétal naturel qui va retenir l'eau et maintenir l'humidité du sol. Certaines espèces à épines protégeront même les cultures des animaux indésirables.

La mise en place de cette technique est simple, en trois étapes :

- Faire une petite butte et y planter le tournesol en mai
- Semer trois plants de haricots sur la butte, autour du tournesol.
- Une semaine après, mettre en place les courges.



Il n'y a alors plus qu'à laisser ces trois plantes s'entraider et attendre le moment de la récolte. Pour faciliter l'implantation, pailler avec de l'herbe sèche ou des feuilles mortes.



DÉVELOPPER LE DIALOGUE AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les 16 et 17 janvier, deux cafés de l'économie ont été organisés, l'un au Poulfanc, le second dans le bourg. L'objectif ? Resserrer les liens entre entrepreneurs et commerçants, pour mieux exister, s'informer pour être plus efficace, et envisager l'avenir ensemble.



Le 16 janvier, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et la Ville de Séné ont organisé, à la brasserie Au Bureau, un premier café de l'éco destiné aux entreprises des zones d'activité du Poulfanc et de Kergrippe. Une cinquantaine d'entrepreneurs ont ainsi rencontré leurs différents interlocuteurs : l'Agglomération¹, représentée par Pierre Le Bodo, président, et Yves Bleunven, vice-président en charge de l'économie et du tourisme, et la Ville de Séné, représentée par le Maire, Luc Foucault, et Damien Rouaud, conseiller municipal en charge du développement touristique et du commerce. Le 17 janvier, les entreprises du bourg et de la presqu'île de Langle étaient conviées à leur tour, cette fois au centre culturel Grain de Sel.

Ces rencontres furent l'occasion de présenter les dispositifs de soutien à l'économie mis en place, qu'il s'agisse de la recherche de terrains ou de locaux, du soutien aux réseaux d'entreprises ou encore de l'animation économique du territoire. La Ville a présenté différents projets amenés à booster la vie économique locale : le quartier Cœur de Poulfanc, qui accueillera de nouveaux habitants dans les prochains mois, ou encore le rachat du Centre International de Séjours par l'UCPA.

Lors de ces deux rendez-vous, les entrepreneurs, même satisfaits de leur implantation, ont fait remonter quelques demandes et doléances concernant la circulation, la signalétique et l'entretien de la voirie. Des points réguliers sur site seront faits par les services de la Ville et de l'Agglomération afin de mettre en place les mesures correctives nécessaires.

Afin de faciliter les échanges avec les collectivités, ces dernières ont rappelé la pertinence et l'importance des associations de commerçants et des réseaux d'entreprises. Elles ont un rôle à jouer dans la préservation et le développement des activités commerciales et artisanales. Elles sont surtout un interlocuteur important en matière d'aménagement, de signalétique, de projet de développement urbain.

(1) En effet, dans le cadre des nouvelles compétences attribuées par la loi NOTRe, l'agglomération est désormais en charge des zones économiques communales.



15

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCES & SERVICES

LES TAXIS DE LA PRESQU'ÎLE



Delphine DERIEUX, co-gérante de la société « Les taxis de la Presqu'île » est présente avec son véhicule agréé par les caisses d'assurance-maladie sur Séné. Elle propose du transport 7 jours sur 7 vers les gares et aéroports, également pour les malades assis et peut même prendre en charge les personnes à mobilité réduite (personnes en fauteuil roulant).

02 97 48 00 15 - 06 86 90 68 90 - taxis.presquile@orange.fr

D.A.C. ACADEMY



Johan, Isabelle et Julie ont créé ensemble D.A.C. Academy, pour danse, art et culture. Les cours couvrent donc de nombreuses disciplines : danses latines, classique, jazz, contemporaine, hip hop et tahitienne pour enfants/adultes/seniors (un cours pour apprendre les chorégraphies de Michael Jackson également), qi gong, do in, zumba. À la rentrée de septembre, des cours d'instruments, de pilates et de théâtre viendront compléter le planning. L'école étudie également toute proposition : ateliers photo, informatique, arts plastiques, bien-être... Par ailleurs, trois salles équipées de chaises, tables et sonorisation sont disponibles à la location (130, 90 et 66 m²), que ce soit pour un créneau régulier ou une occasion particulière (événement, réunion professionnelle).

L'école est ouverte toute l'année au 18 rue d'Alsace - 06 62 15 82 67
dac.academy18@orange.fr - www.dac-academy.fr - Sur Facebook : DAC Academy





UN DEUXIÈME SENTIER PATRIMONIAL À SÉNÉ

Après un premier sentier patrimonial inauguré à Port-Anna le 21 avril 2018, un deuxième s'apprête à voir le jour !

Après les sentiers côtiers de la presqu'île de Langle, de Barrac'h à Langle en passant par Port-Anna, les villages de l'est de la commune sont mis à l'honneur. À compter du 25 mai, 11 pupitres vous emmèneront du village de Cressignan au Passage de Saint-Armel, de l'ancienne usine de produits chimiques de la Garenne aux vestiges de la digue du Grand Pont entre la presqu'île de la Villeneuve et la pointe du Bill. Allez à la rencontre des agriculteurs de Kerarden, des paludiers de Michotte et des marins de Montsarrac. Découvrez la chapelle disparue d' Ozon et le pardon de la chapelle de Kerarden, encore bien vivant !



Pour réunir et vous proposer toutes ces informations, il a fallu de nombreuses heures de travail à la dizaine de bénévoles membres du groupe-projet. Après des inventaires sur le terrain, des réunions de travail, des sorties aux archives départementales et la découverte d'un sentier patrimonial au Sel-de-Bretagne, ils ont finalement retracé pour vous l'Histoire et les petites histoires derrière ces quelques lieux sinagots.



Le groupe de travail aux archives départementales.

*Toujours dans le respect de la charte signalétique du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et avec des illustrations de l'artiste Jean-Marie Flageul, le sentier à voir le jour sera inauguré le **samedi 25 mai 2019 à 11h**. Rendez-vous au Passage de Saint-Armel. Tendez l'oreille pour plus de détails à venir !*

CONNAISSEZ-VOUS LES GLOBES DE MARIÉE ?



« Entrez dans l'histoire des globes de mariées et découvrez la symbolique des fleurs d'oranger. Observez verrines, cadres, coffrets, ces vitrines qui ne montraient pas que des jours heureux. Des motifs en laiton, des miroirs, un coussin de velours rouge, un oiseau. Comprenez aussi la présence de globes de mariées dans les chapelles et églises ! Je vous invite à comprendre cette mode de 1830 à 1950, où le déballage sur les réseaux sociaux n'existe pas, mais une époque, pas si éloignée, où les non-dits étaient légion ! » Bruno Noguès.

- **Exposition - Du vendredi 10 au vendredi 31 mai** salle d'exposition du centre culturel Grain de Sel ;
- **Visite guidée de l'exposition - Vendredi 17 mai à 17h** Durée : 2h - Gratuit, sur réservation.
- **Causerie sur l'histoire et la symbolique des globes de mariées - Samedi 18 mai à 16h** Durée : 2h - Gratuit, sur réservation, jauge limitée à 50 personnes.

LIVRES À VÉLO C'EST REPARTI !



L'équipe de la médiathèque Grain de Sel enfourche à nouveau son vélo pour venir à la rencontre des habitants dans les quartiers sinagots.

Rendez-vous tous les mercredis pour des après-midis lectures, jeux, histoires et plein d'autres surprises !

- **Du 15 mai au 17 juillet, rendez-vous de 16h30 à 17h30** près de l'aire de jeu de Kerfontaine, dans le bourg.
- **Du 3 au 31 juillet, rendez-vous de 16h30 à 17h30** près de la Maison des Habitants au Poullanc.





SEMAINE DU GOLFE : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

La Semaine du Golfe 2019 se déroule du lundi 27 mai au dimanche 2 juin. La Norvège et la Vénétie sont les invitées d'honneur de cette 10^e édition. À Séné, rendez-vous est donné à Port-Anna les vendredi 31 mai et samedi 1^{er} juin !

17

Vendredi 31 mai Accueil de la flottille n°3bis (petite plaisance traditionnelle)

- 17h - 19h : Déambulations musicales : Diatofolies, CCO Floklore de l'Ouest.
- 19h - 20h30 : Chants de marins avec Équipages de Saint-Goustan.
- 21h - 22h30 : Concert de Jazz Potes.
- 23h - 1h : Concert de Taillevent.

Samedi 1^{er} juin Accueil des flottilles n°1 (yoles), n°2 (voile-aviron), n°3 et 3bis (petite plaisance traditionnelle) et n°6 (voiliers de travail)

- 16h - 18h30 : Déambulations musicales et dansantes : Diatofolies, Korollerion Bro Sine. Le Gwenedourion Highlanders Pipe band de Séné accueillera les flottilles.
- 18h - 19h30 : Chants de marins avec Les Copains Sinagots
- 19h30 - 21h : Chants de marins avec Lak a Barh
- 21h - 22h30 : Fanfare Soubas Résilles
- 22h30 - 1h : Concert de Sonerien Du
- 23h30 - 00h : Feu d'Artifice

Jeux en bois et expositions viendront compléter ces deux journées. Une **restauration rapide** sera ouverte chaque jour dès 14h : crêpes, galettes-saucisses, frites, huîtres, sardines.

Les repas du soir seront en vente les semaines précédentes : dans le bourg (le Séné Marin et le centre culturel Grain de Sel), au Poulfanc (V&B et le Suroît) et sur la presqu'île de Langle (Aux Joyeux Sinagots). La **circulation sera filtrée** dès le jeudi pour éviter un engorgement de véhicules.

Trois parkings seront ouverts : à la chapelle Sainte-Anne, à l'école Claude Aveline et à l'entrée de Canivarch. Une navette fera le trajet de la chapelle jusqu'au port pour les personnes à mobilité réduite.

Côté sécurité, des fouilles visuelles seront effectuées par des bénévoles et une société spécialisée sera présente pour les palpations si besoin. Un poste de secours sera installé le temps de la manifestation.



+ d'infos sur www.sene.bzh



LA VILLE SOUTIENT LES CLUBS SPORTIFS

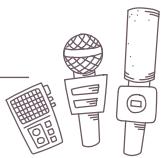
La ville de Séné soutient son réseau associatif par le versement de subventions de fonctionnement et pour l'organisation d'événements.

Depuis plusieurs années, le montant total de ces subventions est constant, autour de 58 000 €. Les équipements municipaux sont également mis gracieusement à disposition des associations pour leurs activités hebdomadaires et une logistique assurée par la Ville pour l'organisation d'événements.

Engagée dans un projet sportif territorial, la municipalité promeut le sport pour tous, vecteur de mixité et de bien-être collectif, élément essentiel de l'animation du territoire, dans le respect de l'environnement naturel. Elle a récemment accentué son accompagnement de la dynamique sportive sinagote par diverses actions : un nouvel Office Municipal des Sports, la création d'une

fête du sport, une réflexion pour créer un parcours sport-santé, un projet de rénovation-extension du gymnase Le Derf.

Cette année, la Ville a souhaité renforcer son soutien aux clubs engagés en compétition. En effet, plusieurs sections sportives pratiquent à un niveau élevé de compétition, ce qui peut entraîner des dépenses conséquentes pour les clubs : transports des équipes, frais d'arbitrages, nécessité d'un encadrement professionnel. Les élus ont donc proposé de rehausser de 7000 € le montant de subventions aux associations sportives engagées en compétition. Il faut savoir que les effectifs déclarés interviennent également dans le calcul de la subvention de fonctionnement.



C'EST QUOI ÊTRE AUXILIAIRE DE VIE AU DOMICILE PARTAGÉ ?

Réné, Jeannine et Jeannine, Annick, Marie, Lucie, Nicole et Marie-Thé résident ensemble au Phare, domicile partagé pour personnes désorientées, car ils souffrent de dégénérescence neurologique (Alzheimer ou maladies apparentées). Cécile, Isabelle et Kristell font partie des sept auxiliaires de vie qui les assistent au quotidien.

Comment accompagnez-vous les résidents ?

► **Cécile** : *Notre objectif est qu'ils conservent autant que possible les gestes de la vie quotidienne : faire sa toilette seul, éplucher les légumes... Tant que la maladie le leur permet.*

► **Isabelle** : *Quand une personne s'installe, on aime savoir ce qu'elle aimait faire avant, pour garder ses habitudes.*

► **Kristell** : *Nous sommes là à la fois pour rassurer et organiser le quotidien : faire les courses, préparer et aider à la prise des repas (en fonction des régimes de chacun), entretenir le domicile, nous occuper du linge, veiller au maintien du lien social, organiser des animations et des sorties quand c'est possible.*

Quels sont les avantages du domicile partagé ?

► **Kristell** : *C'est très familial. On vit à leur rythme.*

► **Cécile** : *Oui, la communication peut devenir difficile avec la progression de la maladie. Certains ne parlent plus, ça passe par le regard, des échanges subtils. Ils peuvent avoir du mal à déglutir aussi, et donc à manger. Mais ici, on peut prendre le temps, on s'adapte à eux. Et puis humainement on s'attache. On a une autre vision du métier d'assistante de vie.*

► **Isabelle** : *On les connaît très bien, et on connaît leurs réactions. Il y a un lien qui s'instaure. Notre plus ancienne résidente a 100 ans, elle est là depuis l'ouverture du domicile en 2010 !*

C'est rassurant pour les familles ?

► **Cécile** : *Oui, bien sûr. Au départ, ce type de maladies implique beaucoup de déambulations. Parfois des fugues, de l'agressivité.*

► **Isabelle** : *Les aidants familiaux fatiguent rapidement. Ici, ils peuvent venir voir leur proche tous les jours s'ils le souhaitent.*

► **Kristell** : *Les infirmiers, orthophoniste, médecin traitant, kiné... de chaque résident peuvent venir au domicile. On fait aussi venir le coiffeur !*

Comment faites-vous pour garder le lien avec l'extérieur ?

► **Kristell** : *Nous avons un jardin-potager, le parc de Penhoët et le bourg à proximité, et la plage de Moustérian n'est pas très loin. Mais tout dépend des résidents et de leurs possibilités.*

► **Cécile** : *Ce n'est pas toujours évident. Nous avons une grosse problématique de transport. Actuellement par exemple, nous avons une seule personne valide, les autres sont en fauteuil. Il n'est donc pas toujours possible de faire des sorties tous ensemble. De plus, nous sommes seulement deux auxiliaires de vie pour huit résidents.*

► **Isabelle** : *Nous essayons de mutualiser certaines activités avec le foyer-logement : la gym douce, la chorale...*



Sept auxiliaires de vie se relayent au quotidien : ce jour-là, Cécile, Kristell et Isabelle. Absentes sur la photo, Sandrine, Marion, Françoise, Florie et Mireille.

Appel à bénévoles !

Le domicile partagé recherche des bénévoles ! Pour accompagner les résidents le mercredi après-midi et le jeudi matin aux activités partagées avec la résidence de Penhoët ; pour des promenades ; pour une activité lecture... Vous êtes intéressé(e) ? Merci de contacter Cécile ou Isabelle au **09 67 33 99 53**.

Le saviez-vous ?

La résidence du Phare est l'un des 48 domiciles partagés du Morbihan. À mi-chemin entre le maintien à domicile et l'hébergement en institution, ce concept né à Vannes en 1992 consiste en une colocation de personnes âgées désorientées et nécessitant un accompagnement 24h/24. Chaque senior a sa propre chambre et partage les pièces de vie communes. Les colocataires bénéficient de l'assistance de deux auxiliaires de vie en journée et une, la nuit. L'objectif : ne pas faire à la place, mais avec les résidents, à leur rythme et en fonction de l'avancée de leur maladie. Pour qu'ils se sentent comme chez eux.

Le domicile de Séné date de 2010. Il est répertorié sur France Alzheimer, le service aux personnes assuré par l'Assap-Clarpa et la location gérée par le CCAS de Séné. Ce dernier est très impliqué dans la vie de l'établissement : réunions de coordination, rencontres avec les familles... Les liens entretenus avec l'équipe de professionnelles du Phare sont importants pour le bon fonctionnement de la structure et le maintien d'un taux d'occupation permettant l'équilibre financier.

Pour plus d'information et/ou pour une pré-inscription :

contactez le CCAS : 02 97 66 59 65 ou consultez notre site web : <https://www.sene.bzh/solidarite/domicile-partage-personnes-desorientees/>





Nota : Comme il se doit, le directeur de la publication transmet intégralement, et en l'état, toutes les opinions qui lui sont communiquées.

SÉNÉ AVENIR ET SOLIDARITÉ

Trois projets pour l'avenir

Le conseil municipal vient d'adopter le dernier budget de la mandature. Maîtrisant les frais de fonctionnement et la dette, la commune continue à investir de façon responsable malgré un contexte financier tendu. L'année 2019 est une année charnière dans la conduite des projets. Trois d'entre eux nous semblent déterminants et structurants pour l'avenir de la commune :

- La poursuite et l'entrée dans une nouvelle phase de « Cœur de Poulfanc »
- Le démarrage de la maison du port
- Le financement des premières esquisses de la rénovation du complexe sportif le Derf.

« Cœur de Poulfanc concrétise le choix de reconstruire la ville sur elle-même. Ce projet d'aménagement au long cours permet la mixité sociale, la création de nouveaux espaces publics paysagers, la consolidation du groupe scolaire Guyomard, centre stratégique du projet. La nouvelle étape qui démarre sera essentiellement consacrée à la requalification de la route de Nantes. Elle sera complètement réaménagée et paysagée afin d'apaiser la circulation par la création, entre autres, d'une voie dédiée à la circulation des bus et vélos anticipant ainsi la création d'une ligne douce entre l'est de l'agglomération et le centre de Vannes.

Conçue avec les habitants la maison du port sera à la fois dédiée au patrimoine marin, un lieu de rencontres et d'accueil et le siège de la nouvelle capitainerie.

L'accompagnement des associations et clubs sportifs n'est possible qu'avec des équipements de qualité conçus et réalisés en concertation avec le monde sportif. Le complexe Le Derf rénové permettra de développer le sport pour tous et sera un pôle incontournable de l'animation de la commune qui augure bien des futures relations avec l'UCPA, l'acteur du tourisme social et sportif qui vient d'acquérir le centre international de séjour sur la route de Moustérian.

Pour nous ces projets portés par l'équipe municipale après le contrôle des habitants lors de nombreuses réunions publiques ou ateliers participatifs sont la traduction concrète des valeurs de démocratie, d'émancipation et de solidarité que nous tentons de porter : solidarité entre les plus riches et les moins aisés, solidarité entre les générations, solidarité entre les trois pôles principaux de notre commune mosaïque.

L'association Séné Avenir et Solidarité
contact@seneavenirsolidarite.fr

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SÉNÉ

La fin de la mandature actuelle approche. Les élections municipales sont dans 12 mois. Bien entendu notre groupe présentera une liste, cela ne surprendra personne, mais peut susciter des espoirs.

Le moment n'est pas encore venu pour présenter un programme. D'ailleurs nous souhaitons que ce programme soit celui des idées, des mesures et des projets proposés par les habitants. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point dans les prochains mois afin de préciser les modalités de recueil des souhaits des Sinagots.

Naturellement, ce programme suivra exactement les principes énoncés par « Golfe du Morbihan-Vannes Agglo », aussi bien dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) que dans ses grandes orientations. Mais nous souhaitons, en fonction des marges de manœuvre financières limitées qui nous seront laissées par l'équipe municipale actuelle, nous occuper d'abord des Sinagots, de leur vie quotidienne, de tous leurs besoins.

Quelques exemples parmi d'autres :

- Dans le domaine de la santé, pour éviter que Séné connaisse des difficultés encore plus grandes dans les prochaines années du fait du départ en retraite de plusieurs professionnels ou du fait de locaux médicaux insuffisants ou inadéquats.

- Également dans le domaine de l'animation des nouveaux quartiers et l'accueil des nouveaux habitants pour lesquels, pour l'instant peu est réalisé et les projets restent à définir et à budgéter.

- Ou encore dans le domaine de la sécurité ou dans celui de la jeunesse. Et bien sûr tout le reste des questions de la commune.

Notre groupe réfléchit donc sur tous les domaines qui concernent la vie des Sinagots pour proposer à leur réflexion des propositions qu'il soit possible de mettre en œuvre et qui rencontrent leur accord.

Le sujet de l'urbanisme nous préoccupe beaucoup, car c'est celui qui modèle le cadre dans lequel vivent les Sinagots. Le projet en cours de réalisation au Poulfanc laisse des parties entières à la responsabilité de la future équipe municipale. Comme pour le reste nous consulterons les habitants, anciens et nouveaux, pour mieux connaître leurs attentes.

D'ici l'année prochaine, rejoignez-nous et participez au renouveau de Séné.

<http://unnouveausoufflepoursene.bzh/>

Agenda

des manifestations

AVRIL

Sam. 13 & dim. 14	Salon du modélisme, Séné Rail Miniatures, gymnase Cousteau
Du 18 avril au 5 mai	Exposition, Atelier Bleu, écomusée
Dim. 21	Vide-greniers, Séné FC, collège Cousteau
Mar. 23	Chorale de l'île d'Arz, résidence Penhoët
Sam. 27	Repas dansant, FNACA, salle de Limur
Sam. 27	Conférence « Vie du Sol », Jardiner en pays vannetais, Ty Kelou
Sam. 27 & dim. 28	Stage de yoga, Dhyanasana, Sall'icorne
Du 30 avril au 14 juin	Exposition de gravures, résidence Penhoët

MAI

Sam. 4	Compétitions, Séné Athlétisme, gymnase Cousteau
Dim. 5	Course d'orientation sur l'eau « Nev Orientation Golfe du Morbihan », club Les Vieux de la Vieille de Questembert, Montsarrac-Moustérien
Sam. 11 & dim. 12	Stage de Qi Gong, Le Phénix Rouge, Sall'icorne
Dim. 12	Course nature « la Sinagote », Séné Athlétisme, bourg
Ven. 17	Guitare et chant, Baptiste Sheineder, résidence Penhoët
Sam. 18	Concours de boules, La Boule Sinagote, stade Le Derf
Dim. 19	Marches Audax 25-50 km, Séné Gym, départ Maison des Associations
Dim. 19	Vide-greniers, APEL, école Sainte-Anne
Sam. 25	Inauguration du 2 ^e sentier patrimonial, cale du Passage
Sam. 25	Conférence « Pollinisation », Jardiner en pays vannetais, salle Ty Kelou
Dim. 26	Élections européennes
Dim. 26	Courses hippiques, hippodrome de Cano
Dim. 26	Vide-greniers, TNSBC, gymnase Cousteau
Du 27 mai au 2 juin	Semaine du Golfe, (animations les vendredi et samedi à Port-Anna)
Mer. 29	Fête des voisins, quartier de Penhoët

JUIN

Sam. 1 ^{er}	Concours de boules, La Boule Sinagote, stade Le Derf
Dim. 2	Courses hippiques, hippodrome de Cano
Dim. 2	Petit déjeuner à la ferme, chèvrerie Kerlébik, Kerléguen
Jeu. 6	Cercle celtique Korollerion Bro Sine, résidence Penhoët
Sam. 8	Tournoi de basket, TNSBC, gymnase Cousteau
Dim. 9 & lun. 10	Tournoi sur herbe, Séné FC, complexe sportif Le Derf
Du sam. 8 au lun. 10	Stage de danse butô, Le Prunier qui danse, Maison des associations
Sam. 15	Théâtre, musique, expo et repas partagé, Le temps d'un regard / Le P'tit Grain, Théâtre de verdure
Dim. 16	Repas, Maison du cœur portugais, salle de Limur
Dim. 16	Rando familiale Leclerc Vannes, Vannes - Moustérien
Sam. 22	Fête de l'école Claude Aveline, Port-Anna/Sall'icorne
Sam. 22 & dim. 23	Festival de tango, Ty Tango, salle des Fêtes/Théâtre de verdure
Mer. 26	Don du sang, Maison des associations
Sam. 29	Fête de l'école Albert Guyomard
Sam. 29	Ultra Marin Raid du Golfe, (ronde des Douaniers)
Dim. 30	Ultra Marin Raid du Golfe, (marche nordique et marche solidaire)
Dim. 30	Kermesse de l'école Sainte-Anne, complexe sportif Le Derf

JUILLET

Du 1 ^{er} au 31	Exposition, Arts Sinagots, Ty Kelou
Du 1 ^{er} juillet au 30 août	Exposition « Ces objets qui comptent et se racontent... », Christine Barbedet, résidence Penhoët
Ven. 5 & sam. 6	Exposition, Monique Arradon, Sall'icorne
Sam. 6	45 ans des Korriganed, complexe sportif Le Derf
Sam. 6 & dim. 7	Mons « ARTS » Ac : un village dans tous ses arts ! Village de Montsarrac
Lun. 8	Tournoi de scrabble, Scrabble Sinagot, salle de Limur
Mar. 9	Milonga, Ty Tango, cale de la Garenne

Livres à vélo !

Aux beaux jours, rendez-vous chaque mercredi de 16h30 à 17h30 pour partager des lectures, des histoires et faire connaissance avec d'autres habitants !

- Du 15 mai au 17 juillet, rendez-vous près de l'aire de jeu de Kerfontaine, dans le bourg.
- Du 3 au 31 juillet, rendez-vous près de la Maison des Habitants au Poulfanc.



Prochains conseils municipaux :
les jeudis 23 mai et 4 juillet
à 20h30.